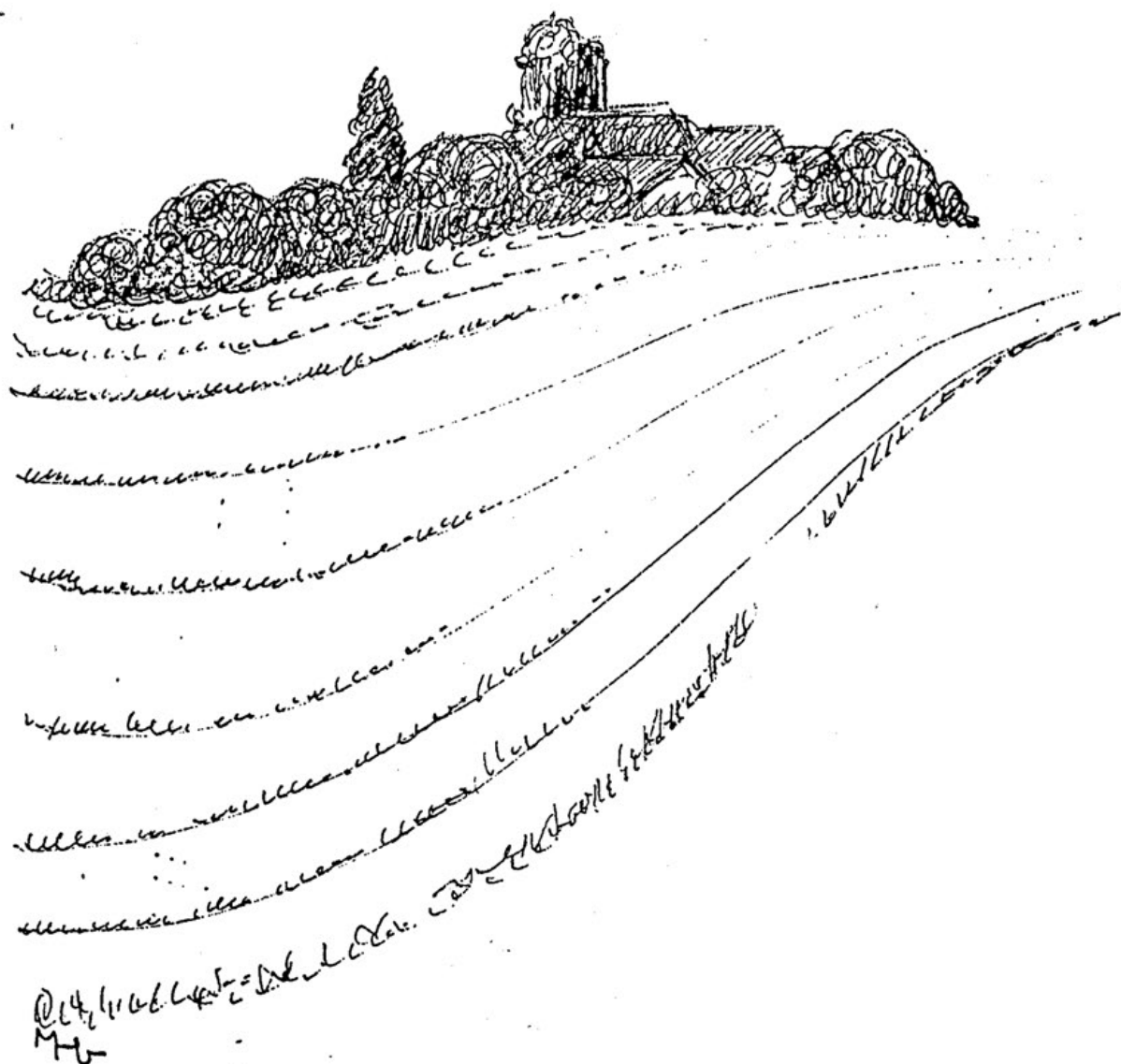


1881/10



MONTJAVOULT

BULLETIN

MUNICIPAL

N°22

En exergue à ce présent bulletin, une pensée émue va vers Messieurs Jean LEBEAU et Pierre GUY qui ont su donner à cette publication une image et une vision originale à sa présentation.

Marie-Hélène VILLENEUVE, dont le talent a été apprécié lors de différentes expositions, a bien voulu reprendre "le flambeau".

Le dessin qu'elle nous a communiqué exprime les formes vallonnées et la végétation des paysages du Vexin dans lequel se situe le village de Montjavoult.

Nous la remercions très sincèrement du concours qu'elle nous apporte.

I - ACTIVITE MUNICIPALE

1°) BUDGET PRIMITIF DE 1987

Chaque année, pour l'information de nos administrés, nous croyons devoir leur présenter la gestion de nos finances communales.

a) Budget de fonctionnement

Les prévisions de dépenses et de recettes s'équilibrent à 1.248.412 francs.

Les principaux chapitres de dépenses sont représentés par les denrées et fournitures, travaux extérieurs, frais de personnel et participation et contingents dont une partie a été affectée à la classe de neige.

b) Budget d'investissement

Celui-ci s'équilibre à 424.717 francs.

Les quelques opérations prévues comportent :

- une nouvelle tranche de 60.000 francs pour l'Eglise,
- le ravalement des bureaux de la poste
- travaux dans les classes de l'Ecole
- travaux de voirie.

2°) TAUX DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux qui avaient été appliqués ces deux dernières années, à savoir :

- Taxe d'habitation : 7,54%
- Foncier bâti : 17,18%
- Foncier non bâti : 33,40%
- Taxe professionnelle : 13,98%

Il suffit de se reporter à la publication qui en a été faite dans les précédents numéros des bulletins n° 18 et 20.

Le produit des contributions directes communales s'élève à 518.859 francs.

3°) SUR L'ETAT DES TRAVAUX ENVISAGES

Dans sa dernière publication, le bulletin apportait à la connaissance de nos administrés la programmation de ces travaux pour l'année en cours.

a) Dans le présent semestre

- la réfection du trottoir de la Poste dans "la Grand Rue"
- la surélévation de l'allée inférieure située dans l'axe de la façade de l'Eglise
- les travaux concernant l'écoulement des eaux rue du chemin Vert au Vouast

sont terminés.

L'installation du transformateur

Suivant la communication qui en avait été faite dans le précédent bulletin, celui-ci est installé dans les jardins du Presbytère dans un petit bâtiment autonome, avec accès sur la rue d'Enfer. Une convention est intervenue entre l'E.D.F. et la Commune.

Démolition du transformateur situé à Beaugrenier

En effet, ce bâtiment, par sa situation au carrefour des départementales, empêchait tout visibilité pour les automobilistes venant de Saint-Clair-sur-Epte et abordant la route de Magny à Gisors.

Monsieur RENAUD, Conseiller Général, qui était intervenu dans ce sens a été remercié chaleureusement par le Conseil Municipal.

b) Sur le deuxième point

Ravalement de la poste sur les différentes façades

Réfection des salles de classe

Il a été décidé :

- de contacter des entrepreneurs et obtenir des devis pour le sol en dalles plastiques, des première, deuxième. et troisième classe.

- de repeindre les murs et les plafonds;
- de restaurer le couloir attenant à la première classe et les lavabos.

Il a été également envisagé :

- la surélévation de l'allée (fortement dégradée) sur les trois plans situés dans l'axe de la façade de l'Eglise;
- la restauration de la porte de l'Eglise.

II - INFORMATIONS

1°) ORDURES MENAGERES

Le syndicat interrégional des Ordures Ménagères s'est réuni le 22 Octobre 1986.

Monsieur GAUTIER représentait la Commune.

Son but est le suivant :

- modernisation des structures de production, maintien et développement du potentiel d'emploi, dans chacun des secteurs d'activité.
- développement culturel et formation des hommes
- amélioration du cadre de vie, valorisation du patrimoine.

C'est dans ces conditions que sous l'impulsion de notre Conseiller Général, Monsieur B. RENAUD, 35 communes du canton, parmi lesquelles Montjavoult ont créé, au cours d'une réunion à Chaumont-en-Vexin, un Syndicat d'Etude et de Programmation (S.E.P. du Vexin-Thelli).

Celui-ci travaillera en commissions sur huit thèmes proposés aux Communes.

Chaque commission sera composée de membres choisis par chaque commune et de l'aide de compétences locales et bénévoles qui voudront apporter leur imagination et leur concours.

Messieurs GAUTIER et CHAPUIS ont été désignés en qualité de délégués représentant la Commune auprès du Comité syndical.

4°) Classe de neige:

Pour la première fois à Montjavoult, les enfants de l'Ecole, petits et grands, encadrés par leurs maîtres ont passé dix jours en classe de neige au mois de Mars, à La Bresse, dans les Vosges.

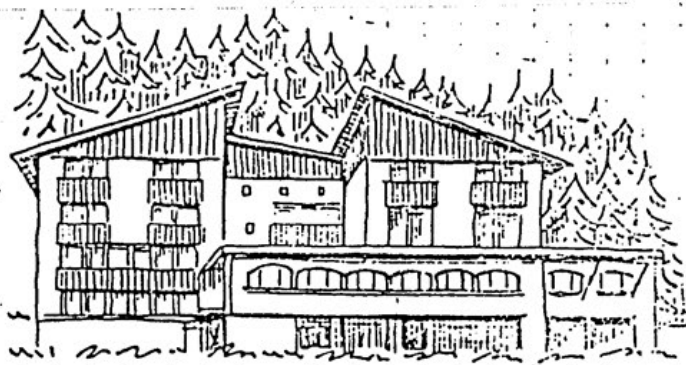
Ils furent confortablement hébergés dans le chalet des "Belles Huttes" de l'office départemental des Centres de Vacances de l'Académie d'Epinal.

Pour beaucoup, ce fut une découverte de la montagne et des merveilleux sites vosgiens.

Le matin : classe ou activité de découverte du milieu, et l'après-midi, ski de fond sous la direction de moniteurs qualifiés.

Pour tous, ce fut une joie de se promener skis aux pieds, sur les pistes et les chemins forestiers encore bien enneigés en ce début de printemps (La Schlucht, le Hohneck, la route des crêtes)

L'air de la montagne fut bénéfique, car le séjour se déroula sans problème et au retour, les parents satisfaits de retrouver des joues bien roses...



III - AVIS DIVERS

1°) SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Les heures sont modifiées^{es} comme suit :

Pendant la période allant du 1^{er} Juillet au 31 Août 1987,
les jours d'ouverture seront les mardis et vendredis de
10 heures à 12 heures.

2°) FAUCHAGE DES CHARDONS

Il est recommandé de procéder à cette opération pour
éviter que les graines soient essaimées.

3°) SUR LE REPOS DE NOS CONCITOYENS LE DIMANCHE

Rappelons simplement un petit entrefilet qui avait paru
dans le bulletin n° 2 et qui doit toujours être
d'actualité intitulé "Le silence est d'or".

" N'oublions pas cette sage recommandation

" qui assure la paix de nos voisins en évitant

" les excès de bruit, notamment les tondeuses,

" transistors et tous postes de sonorisation.

IV - ACTIVITES DIVERSES

Celles-ci ont été peu nombreuses au cours de cette
période hivernale.

Il est cependant nécessaire de souligner :

1°- Les réunions organisées par l'Association Sports et Loisirs

Le 25 avril, cette année, la "soirée crêpes" s'est
orientalisée !

En effet, à cette traditionnelle soirée s'est substitué le service d'un magnifique "couscous" préparé par un traiteur de Gisors.

La nombreuse assistance groupée autour de tables n'a eu qu'à se louer de cette innovation.

Comme à l'habitude, réunion très réussie, qui s'est prolongée pour les jeunes, jusqu'à l'aube.

Le 10 Mai devait avoir lieu une sortie annuelle.

Cette année, il avait été décidé un voyage à Amiens, au Cabaret "La Belle Epoque".

Malheureusement, les participants étant peu nombreux, ce projet n'a pu se réaliser.

Le 27 Juin : fête de la Saint Jean

Au jour où nous mettons sous presse, il nous est mal aisé d'en faire un compte rendu, en raison de la parution de ce bulletin.

Nous ne manquerons pas d'en "parler" dans le bulletin n° 23.

Quoiqu'il en soit, nous remercions une fois encore Monsieur LEMIRE, le grand organisateur de nos loisirs.

2°) L'Association du 3ème âge

Deux avis simplement :

a) Les réunions d'anciens ont lieu le premier mardi de chaque mois.

b) sur le demande de ses adhérents, un nouveau voyage à Dieppe aura lieu le 18 juillet prochain.

Les participants à ce voyage sont priés de se mettre en rapport avec Madame PELLE, la dévouée Présidente de l'Association.

3*) Fête nautique de Chaumont-en-Vexin

Huit enfants de l'Ecole de Montjavoult ont participé à cette fête de la Municipalité de Chaumont, organisée chaque année dans la piscine.

Après-midi bien sympathique, d'autant que chaque enfant a reçu une jolie médaille en souvenir de sa participation.

4*) Manifestation à Chaumont-en-Vexin

Le 12 Septembre prochain est prévue dans cette ville une fête évoquant l'époque du 2^e Empire.

Une exposition réalisée par les enfants du Collège sera associée à cette manifestation, dans le cadre de la "compassion" sur le même thème.

Echos de la vie locale:

NAISSANCES

- Edwige BOURNADET, le 22 Février 1987, fille de Monsieur Lionel BOURNADET et de Madame, demeurant aux Marais.
- Anne Charlotte DENOYELLE, le 10 Mai 1987, fille de Monsieur DENOYELLE et de Madame, demeurant au Vouast, au lieudit "Les Gantières"
- Sophie FALLOT, le 10 Mai 1987, fille de Monsieur FALLOT et de Madame, propriétaires du Parc de loisirs.

Tous nos voeux et félicitations pour les parents et enfants.

MARIAGES

Monsieur le Maire a célébré l'union

- le 21 Mars 1987, de Monsieur Gérard LEROUX et de Madame Nicolle JUTIGNY
- le 20 Juin 1987, de Monsieur Michel JOUANNEAU et de Madame Elisabeth PETITPAS, demeurant au Vouast

Nous adressons tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés.

DECES

Le 22 Janvier 1987

Après toute une carrière consacrée à la restauration à Paris, Monsieur MOUMINOUX s'était retiré au calme, à Valécourt.

Il est décédé après un long séjour dans notre Commune.

Nous présentons à ses enfants nos condoléances attristées.

Monsieur Gilbert PIOCELLE

Il était amoureux de la terre qui l'avait vu naître, il ne vivait que pour elle, de son bien qu'il avait hérité de ses parents.

Sa soeur, près de lui, l'avait aidé pendant des années, puis, lorsqu'elle avait disparu, il avait continué seul le travail journalier qui s'impose à chaque cultivateur.

Jusqu'au bout et malgré son mal, il a assumé sa tâche avec courage.

Il est mort le 6 Février 1987.

A son frère, à sa famille, ses amis, la Municipalité de Montjavoult exprime, en ce bulletin, tout son profond regret.

- Le 7 Avril 1987, la disparition de Monsieur GUY nous a profondément touchés.

Il aimait son village; il en parlait avec affection et s'intéressait à tout ce qui touchait son histoire et son activité de chaque jour.

Etudiant au Lycée Condorcet à Paris, puis dans une école d'Agriculture, mobilisé en 1939, alors qu'il demeurait à Montjavoult chez ses parents, il a vécu la vie des camps de prisonniers pendant 5 ans.

En 1949, la Compagnie Générale Sucrière d'Etrepagny l'engageait en qualité de chef de culture, fonction qu'il exerça jusqu'en 1974, à laquelle il ajoutait celle de Conseiller Municipal.

Retraité, il reprenait le chemin de notre village où il s'installait définitivement.

Energique, il a supporté avec courage et stoïcisme le mal qui l'a fait tant souffrir.

A Madame GUY, à ses deux fils, à sa famille, nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.